

# Ismayl Urbain

par Roland Laffitte & Naïma Lefkir Laffitte<sup>1</sup>

## 1. Biographie

Né à Cayenne le 31 décembre 1812 d'une mère esclave émancipée et d'un père armateur de La Ciotat, les lois de l'époque concernant les Libres de couleur l'enferment dans le statut d'enfant naturel. Après des études à Marseille faites sous le nom de Thomas Urbain, il participe en 1831 au mouvement républicain avant de faire, en janvier 1832, sa profession de foi dans l'Église saint-simonienne, où il rencontre une véritable famille. Il y entretient de riches rapports avec le chef du mouvement, Prosper Enfantin, et l'un de ses théoriciens, Gustave d'Eichthal, issu d'une famille de banquiers juifs convertie au Catholicisme, qui deviennent ses mentors.

Il participe, en 1833-36, à l'épopée saint-simonienne en Orient, où une quarantaine de disciples se met au service volontaire de Muḥammad ʿAlī. Converti à l'Islam sous le nom d'Ismayl, il occupe ainsi une position originale parmi les Saint-simoniens. Après une tentative infructueuse de vivre de ses écrits faisant connaître l'Orient au public français, il devient en 1837 officier-interprète dans l'armée de la conquête de l'Algérie. Dès lors, sa vie sera centrée sur ce pays, dans la société duquel il entre par son mariage en 1839 avec une femme du pays devant le cadi de Constantine.

Au carrefour de questions d'importance telles qu'esclavage, colonisation, rapports entre Orient et Occident, entre Islam et Christianisme, qu'il affronte dans l'idée de l'unification de la famille humaine, il se veut l'avocat des Musulmans d'Algérie. Il s'oppose aux idées d'extermination et de conversion au Christianisme, celle d'association, fondée sur les acquis de la Révolution française et instaurant l'égalité des droits pour le peuple vaincu. Cela selon deux canaux. Le premier est celui de l'administration : auprès du duc d'Aumale, après avoir participé en 1843 à ses côtés, sans armes, comme le montre le tableau d'Horace Vernet, à la prise de la smala d'Abd el-Kader ; au bureau des Affaires algériennes du ministère de la Guerre, où il élabore notamment en 1849-50 une réforme de l'enseignement des « Indigènes » dont la III<sup>e</sup> république ne laissera rien subsister ; à partir de 1861, comme membre du Conseil du gouvernement d'Alger, où on le présente comme l'inspirateur des deux sénatus-

---

<sup>1</sup> Roland Laffitte et Naïma Lefkir-Laffitte sont membres de la Société des études saint-simoniennes, dont Roland Laffitte est le secrétaire général. Ils sont auteurs de *L'Orient d'Ismayl Urbain d'Égypte en Algérie*, 2 vol., Paris : Geuthner, 2019.

consultes portant la marque de la politique dite du « royaume arabe » de Napoléon III : celui de 1863 sur la « propriété indigène », et celui de 1865 sur la « nationalité française », deux textes dans lesquels on ne peut pas dire qu'il se reconnaît. L'autre canal est celui de la presse, à laquelle il collabore activement dès 1836. À la chute de l'Empire en 1870, menacé de mort, il retourne en France et peut désormais se consacrer à son travail d'éditorialiste « lanceur d'alerte » sur la situation des Algériens, tâche qu'il poursuivra durant les deux dernières années de sa vie à Alger, où Il meurt le 28 janvier 1884.

## 2. Sur les rapports entre Chrétiens et Musulmans

La mise en contact direct avec les sociétés islamiques à partir de l'expédition de Bonaparte en Égypte en 1798 a inauguré une période nouvelle de conversions. Dans son cours, celle de Thomas Urbain, qui embrassa l'Islam en 1835 lors de son séjour en Égypte et prit dès lors le nom d'Ismaïl, fils d'Abraham et de Hagar, en l'honneur de sa mère née esclave.

### « Je réalisais en moi l'alliance du Musulman et du Chrétien »

Peu nombreuses en Égypte, ces conversions furent souvent dictées par des raisons d'opportunité. Aussi a-t-on parfois contesté la sincérité de celle d'Urbain mais, si elle fut atypique, elle n'en fut pas moins réelle et profonde.

La conversion ne fut pas pour lui un reniement du Christianisme, mais plutôt un dépassement. Voici comment il décrira en 1852, soit dix-sept ans plus tard, cet acte déterminant pour sa vie :

Mon corps venait d'être consacré à Dieu par la circoncision comme ma vie morale et spirituelle l'avait été déjà par le baptême [...]. Je réalisais en moi l'alliance du Musulman et du Chrétien ; l'imam ne m'avait demandé aucune abjuration. Aucune parole de haine et de réprobation n'avait été prononcée contre les Chrétiens. C'était une bienvenue cordiale, exempte de rancune et de morgue<sup>2</sup>.

Si les conversions furent encore plus rares en Algérie qu'en Égypte, les mariages avec les femmes du cru le furent davantage encore. Urbain se mariait en 1839 devant le cadî de Constantine avec Djeyhmouna bent Messaoud el-Zebeyri (*Jaymūna bint Mas'ūd al-Zubayrī*), dont il aura une fille, Béia.

---

<sup>2</sup> URBAIN, Ismaïl, « Une conversion à l'islamisme », 1852, 125.

Dans la capitale de l'Est algérien, où il vit de façon intermittente de 1838 à 1845, ses rapports avec ses coreligionnaires sont sans problèmes. Ainsi va-t-il pieusement à la mosquée, où il est bien accueilli :

Je vis parmi des hommes bienveillants pour moi, qui m'ont accepté tel que je suis, me font place avec joie lorsque j'arrive à la mosquée pour prier sans s'inquiéter de savoir d'où je viens, quelles raisons m'ont amené, ne me demandant pas avec de faux témoignages d'amitié des révélations sur la vie passée...<sup>3</sup>

Ses rencontres au château d'Amboise avec Abd el-Kader (*ʿAbd al-Qādir ibn Muhiyy l-Dīn*), dont la captivité est, entre novembre 1848 et octobre 1852, sous sa responsabilité administrative, lui procure « une vive émotion » et une grande « plénitude de cœur ». On échange alors beaucoup sur la religion comme sur tous les sujets. Une amitié et des échanges épistolaires se nouent entre les deux hommes, et l'Émir obtiendra pour lui en 1865 la décoration ottomane du Médjidié (*majīdiyya*) et la médaille de grand officier du Nichan (*nišān*) de Tunis pour ses services rendus à l'Islam.

En revanche, sa situation lui vaut les pires tracasseries de certains secteurs de l'administration française, notamment lorsqu'il retourne à Alger en 1861 quand il est membre du Conseil du gouvernement. Sa première épouse décédée, il se remarie en 1867 avec Louise Lauras, il résiste aux pressions de l'entourage du gouverneur, Patrice de Mac Mahon, pour un mariage catholique qui l'eût contraint de renoncer à la religion islamique. Une issue est trouvée à cette situation inédite par l'abbé Jacques Suchet, vicaire général de l'archevêque d'Alger qui donne, en règle avec le droit canon, sa bénédiction nuptiale sans qu'Urbain ait à abjurer l'Islam. Cette cabale, qui ne cesse pas pour autant, avait déjà concerné sa fille, qu'il avait cru bon, mais à contrecœur, de faire baptiser en 1857 en l'église de la Madeleine à Paris, pour lui éviter harcèlements et humiliations, ce qui a contribué à détériorer ses rapports avec elle. Dans son testament adressé à son fils Ovide, il confessera désabusé : « La tentative que j'avais faite pour rapprocher la famille musulmane de la famille chrétienne, ou du moins française, avait échoué »<sup>4</sup>. Rentré à Alger en 1882, il demandera à être enterré auprès de cet enfant, mort prématurément, au cimetière chrétien Saint-Eugène, aujourd'hui Bologhine (*Būlūghīn*).

Alors qu'à l'échelle de la société, la conquête coloniale et en particulier la politique de l'Église créent un fossé entre Chrétiens et Musulmans, Urbain vit personnellement le rapport entre eux non comme un antagonisme mais comme une harmonie. Comme l'atteste son *Testament* rédigé en 1881 pour fixer « l'expression

---

<sup>3</sup> URBAIN, Ismaïl, *Lettre à Gustave d'Eichthal*, janvier 1840, ms. BnF, Arsenal 13745/44.

<sup>4</sup> URBAIN, Ismaïl, *Notes autobiographiques*, 1871, ms. BnF, Arsenal 13744/75, éd. dans LEVALLOIS, Anne, *Les Écrits autobiographiques d'Ismaïl Urbain...*, 2005, 50.

dernière » de sa « pensée morale et religieuse », Urbain a été et est resté jusqu'à sa mort un homme de foi, qui croyait à « l'unité religieuse dans la multiplicité des croyances », un Saint-simonien et un Musulman que sa rencontre avec l'émir Abd el-Kader (*ʿAbd al-Qādir*), avait ouvert au dialogue avec un Islam muḥammadien, ouvert, tolérant – un « soldat de la société » qui a combattu pour le progrès des Musulmans d'Algérie en considérant que telle était sa propre responsabilité dans le combat général pour « le perfectionnement moral, intellectuel et physique de l'Humanité dans le sein des mondes »<sup>5</sup>.

## Ouvrir les yeux sur un Islam dédramatisé

Sa contribution publique à un rapport apaisé entre les deux religions et leurs fidèles est d'abord une œuvre de journaliste et d'essayiste. Il prend au sérieux l'objectif de rapprocher l'Orient et l'Occident et d'aider ainsi à ce que les Saint-simoniens ont nommé l'*affiliation* de l'espèce humaine, soit l'association de ses différents segments en une famille unifiée. Au titre de ces tâches, il veut combattre les préjugés de la société européenne sur l'Islam et les Musulmans, préjugés millénaires contre cette religion, aggravés par le mépris qu'un peuple vainqueur nourrit pour un peuple vaincu et opprimé, et qui dénoncent l'Islam comme une religion par nature violente et intolérante, de plus inapte à la réforme.

Entre 1852 et 1856, Urbain publie trois grands articles sur l'Islam dans la *Revue de Paris* de Maxime Du Camp. Le premier est le récit de sa conversion et de sa circoncision, rédigé en 1840 à partir des notes prises dans le journal de voyage qu'il a tenu pendant les trois années de son séjour en Égypte.

Le second est un grand article intitulé « Le Coran et les femmes arabes », publié dans la même revue en 1854. Anticipant sur une littérature réformatrice aujourd'hui en vogue dans le Monde islamique, il entreprend de réfuter ces jugements portés d'après « nos mœurs et nos croyances » en montrant qu'ils ne sont pas pertinents puisqu'ils ignorent le progrès que la loi religieuse de Muḥammad a apporté aux femmes. Au tableau effrayant de la condition des femmes avant l'Islam, il oppose, en s'appuyant sur de nombreuses citations du Coran, les prescriptions du Prophète de l'Islam. Il se dit frappé par le rôle direct et actif que les femmes ont joué dans la vie de ce dernier et dans le développement de la religion musulmane, ainsi que par la place qui leur est faite dans le livre sacré. Et, pour en venir à aujourd'hui, il conclut : « Un travail d'une haute importance reste à faire pour constater la situation actuelle des femmes

---

<sup>5</sup> URBAIN, Ismaïl, « Testament », en date du 7 octobre 1881, ms. BnF, Arsenal 13739/3, édité dans LEVALLOIS, Anne, *ibid.*, 131.

chez les nations musulmanes et pour rechercher jusque dans quelles limites les mœurs leur ont enlevé le bénéfice des dispositions favorables du Coran »<sup>6</sup>.

Le troisième, qui est probablement sa plus belle contribution à la dédramatisation de la religion islamique, est édité deux ans plus tard, toujours dans la *Revue de Paris*, et s'intitule « De la tolérance dans l'islamisme »<sup>7</sup>.

Convaincu « qu'une barrière infranchissable » ne sépare pas les Chrétiens des Musulmans, et que la civilisation européenne ne doit pas regarder ces derniers « comme des barbares incorrigibles », Urbain s'attaque ainsi à « la plus grave des accusations » dont les Occidentaux poursuivent les Musulmans, à savoir « leur fanatisme », et il le fait d'une façon étonnamment moderne.

Urbain répond d'abord sur le terrain de la doctrine. Il réfute les références interprétées comme des appels intemporels violents par essence, par d'abondantes citations de tolérance qu'il situe dans leur contexte. Rappelant que Muḥammad fut, à La Mecque, l'apôtre d'une religion nouvelle, avant de devenir, à Médine, un chef de parti, un chef de guerre et un législateur, il estime que « les chapitres du Coran peuvent être considérés comme ayant, avant tout, un caractère d'actualité et s'appliquant principalement aux tribus de la péninsule Arabique ». Il applique notamment cette grille de lecture au verset du Livre saint qui voue au malheur les non-Musulmans (voir sourate III. *Āl 'Imrān*, « La famille d'Imran », verset 79) en soutenant qu'il ne concernait ni les Juifs ni les Chrétiens, mais « exclusivement » les Arabes convertis à l'Islam qui persévéraient dans certains rites et certaines superstitions rejetés par la nouvelle religion. Et se posant en partisan d'une réforme de l'Islam qui, comme toute religion, est pour lui condamnée à affronter les circonstances présentes, il fait une lecture qui nous paraît très moderne en ce qu'elle invite à revenir au noyau muḥammadien en relativisant la portée des éléments que des siècles d'exégèse et de commentaires par quantité d'écoles théologiques et juridiques y ont agrégé non sans les tirer dans des sens nouveaux : « Il ne faut pas perdre de vue que le Coran a été expliqué, interprété et commenté par une légion de docteurs dont la pente naturelle a toujours été d'isoler leur religion, de l'exalter au détriment des autres croyances et de se faire une vertu de l'exclusivisme. L'Occident à cet égard n'a rien à reprocher à l'Orient ; qu'on nous passe cette expression un peu vulgaire : des deux côtés, les prêtres vivent de l'autel ».

Tant il sait qu'une doctrine peut être utilisée dans des sens radicalement opposés à ceux voulus par son fondateur, il complète donc son plaidoyer doctrinal par une démonstration historique. 1. Concernant les conquêtes arabes, il fait appel aux

---

<sup>6</sup> URBAIN, Ismaïl, « Le Koran et les femmes arabes », 1854, 900.

<sup>7</sup> URBAIN, Ismaïl, « De la tolérance dans l'islamisme », 1856, 63-81.

historiens qui ont relaté des témoignages d'humanité, de retenue, de modération, des armées arabes dans leurs conquêtes hors d'Arabie. Il cite ainsi l'*Histoire de Charles Quint* de William Robertson, et le *Voyage religieux en Orient* de l'abbé Jean-Hippolyte Michon, qui cite lui-même l'*Histoire des croisades* de Joseph Michaud. Ces savants indiquent en effet que la conquête de l'Afrique par les armées arabes se fit sans grandes violences, et que celle de l'Espagne fut quant à elle marquée par une tolérance civile et religieuse dont l'armée d'Isabelle la Catholique fut loin de suivre l'exemple lors de la Reconquista. 2. Concernant la domination des Musulmans, il observe qu'elle a « certes pu être violente [...] dans certaines circonstances et pour quelques points », mais « jamais elle n'a été systématiquement tyrannique », et que, « si elle a pu opprimer, elle n'a jamais dégénéré en persécution ». Sous beaucoup de rapports, estime-t-il, « et particulièrement au point de vue social, les Musulmans valaient mieux que les Occidentaux ». 3. S'agissant de l'Algérie, il invite à considérer ce qu'il est convenu de nommer « le fanatisme intraitable des Arabes », comme l'expression de « patriotisme » dans des circonstances où la religion était, pour Abd el-Kader (*ʿAbd al-Qādir*), « le seul drapeau autour duquel la nationalité pût se rallier pour coordonner ses efforts ».

Urbain avait, dès l'Égypte, formulé l'idée que l'adaptation à la modernité supposait une réforme de l'Islam, un peu comme la modernité européenne s'est accompagnée de la Réforme protestante :

C'est l'industrie qui sauvera l'Égypte, mais si l'industrie ne s'appuyait pas sur la religion, si elle ne venait pas réaliser sur la terre le paradis de Mohammed, elle n'aurait aucune puissance. En d'autres termes, il faut qu'à côté de l'ingénieur, il y ait un imam, et que l'on parte de la mosquée pour aller au chantier.

On peut voir là une anticipation de la position qui, du côté musulman, sera clairement exprimée dans les années 1880, soit cinquante ans plus tard, par le cheikh Jamāl al-Dīn al-Afghānī : la modernisation économique et politique de l'Orient islamique ne sera vraiment comprise et acceptée par les masses musulmanes que si elle s'exprime dans le lexique de l'Islam et s'appuie sur une véritable réforme religieuse.

Aussi n'est-il pas étonnant qu'Urbain intervienne en 1883 dans la polémique lancée par les propos dépréciatifs d'Ernest Renan sur les rapports entre l'Islam et la science. Il le fait à la demande de son ami d'Eichthal qui, dès la publication de la conférence de Renan à ce sujet, lui écrit<sup>8</sup> : « Personne mieux que vous [...] n'est en position pour

---

<sup>8</sup> RENAN, Ernest, *L'islamisme et la science*, conférence délivrée le jeudi 29 mars 1883 à la Sorbonne lors de la soirée organisée par la Société scientifique de France, et publiée dans le *Journal des débats politiques et littéraires* (JDD) du 30 mars 1883.

réfuter ses erreurs sur la non-réformabilité de l'Islamisme<sup>9</sup> ». Craignant la réaction de Renan, la rédaction des *Débats* refuse l'article d'Urbain, qui est pourtant un de ses contributeurs réguliers. Mais, relevé par un des rédacteurs du journal, Khalīl Ghānim, son article paraît dans le journal en langue arabe *Al-Baṣīr*<sup>10</sup>. Urbain revient pourtant sur le sujet de façon indirecte et moins virulente dans un autre article des *Débats*<sup>11</sup>, peu avant que ne paraisse dans le même journal la réponse magistrale à Renan du Cheikh Jamāl al-Dīn al-Afghānī<sup>12</sup>. Mais il livre mieux sa pensée en privé, notamment dans sa correspondance avec d'Eichthal<sup>13</sup>. Nous sommes, sur ce thème, dans ce débat toujours actuel, qui n'a pas fini d'opposer orientalistes et islamologues.

## L'avocat des Musulmans sous le joug français

D'un point de vue de l'action, en tant que citoyen, Urbain refuse de considérer l'Algérie comme une terre de reconquête chrétienne, comme cela s'exprime dans la bulle pontificale *Singulari divinae* du 9 août 1838, confirmée par l'ordonnance royale du 25 du même mois, qui crée l'évêché d'Alger. Grégoire XVI annonce qu'« un grand temple d'Alger qui, pendant longtemps avait célébré les rites profanes et monstrueux du Coran » va enfin pouvoir être « purifié par les saintes cérémonies de l'Église, consacré par le signe salutaire de notre religion » et « réservé désormais à leurs réunions sacrées »<sup>14</sup>. On comprend l'émotion d'Urbain, blessé comme Musulman, et déplorant les dégâts faits par une telle attitude aux rapports entre Européens et Algériens. La politique qu'il prône est la suivante : « Nous avons à nous inquiéter du citoyen et non du croyant. Il ne s'agit pas de savoir si les Musulmans deviendront un jour des Chrétiens : au point de vue politique, c'est une question oiseuse que nous n'avons même pas le droit de soulever ; nous voulons simplement établir qu'il n'est pas impossible d'en faire des Français<sup>15</sup> ».

Il demande une égalité de traitement des différentes religions. C'est ainsi qu'il prend, dans le journal *L'Époque* de 1865, nettement position, sous le nom d'Arthur-

---

<sup>9</sup> D'EICHTHAL, Gustave, *Lettre à Ismaïl Urbain* du 1<sup>er</sup> avril 1883, ms. BnF, Arsenal 13743/246.

<sup>10</sup> URBAIN, Ismaïl, « L'Islamisme et la science », *Al-Baṣīr*, littéralement « Le Perspicace », n° 78 du 03 mai 1883, traduction amicale de Bruno Levallois.

<sup>11</sup> [URBAIN, Ismaïl], « On nous écrit d'Alger. 3 mai : », *JDD* du 08 mai 1883.

<sup>12</sup> GEMMAL EDDINE AFGHAN [Jamāl al-Dīn al-Afghānī], réponse à Ernest Renan adressée « Au Directeur du Journal des Débats », *Journal des Débats* du 18/05/1883. Notez qu'Ernest Renan répliquera encore à cette réponse dans ce même journal, le 19 mai 1883.

<sup>13</sup> URBAIN, Ismaïl, *Lettre à Gustave d'Eichthal* du 06 avril 1883, ms. BnF, Arsenal 13744/26.

<sup>14</sup> Voir le texte de l'ordonnance et de la bulle dans le *Journal des débats* du 5 septembre 1838.

<sup>15</sup> Voir Georges, [URBAIN, Ismaïl], *L'Algérie pour les Algériens*, 1860, 8-9.

Alexandre Behaghel, pour la tolérance et la liberté religieuses contre les anathèmes d'une certaine presse catholique. Il s'insurge contre une intervention de M<sup>gr</sup> d'Arbois lors de la discussion du sénatus-consulte sur la nationalité des Indigènes, selon laquelle le culte islamique en Algérie est seulement « toléré ». Pour lui, ce culte est de fait « patronné, salarié, et réglementé par l'État », ce qui est la conséquence forcée de la confiscation des revenus des mosquées et de la réunion de toutes leurs propriétés au Domaine, contrepartie sans laquelle cette « dépossession serait une spoliation honteuse et criminelle ». En réciprocité à l'érection de l'évêché d'Alger en archevêché et à la création des évêchés de Constantine et d'Oran, il plaide pour la construction d'une mosquée à Paris et, en témoignage du fait que toutes les religions reconnues professées par des Français ont droit à la protection et à la bienveillance des autorités, il prône la création d'un « consistoire musulman »<sup>16</sup>.

La tâche d'Urbain est loin d'être aisée, et l'une de ses *Lettres algériennes* de 1876 contiendra dans son sommaire cette constatation amère : « Le culte chrétien en Orient plus libre, traité avec plus de dignité que le culte musulman en Algérie »<sup>17</sup>.

### 3. Sources bibliographiques

#### Sources primaires

##### Ouvrages majeurs d'Urbain :

1833-36 : *Voyage d'Orient* suivi de *Poèmes de Ménilmontant et d'Égypte*, éd. Philippe Régnier, Paris : L'Harmattan, 1993.

1861 : [sous le nom de VOISIN, Georges], *L'Algérie pour les Algériens*, Paris : Michel Lévy Frères.

1862 : *L'Algérie française – Indigènes et immigrants*, Paris : Challamel Aîné, 1862.

1836-84 : participation aux journaux parisiens, dont la principale est au *Journal des débats politiques et littéraires*.

##### Écrits sur les rapports entre Chrétiens et Musulmans :

1839 : *Lettres à Gustave d'Eichthal* des 16, 24 et 31/08/1839, ms. BnF, Arsenal 13745/28, 29 et 30 ; ainsi que « Lettres de notre correspondant d'Afrique – Alger », dans le *Journal des débats* des 20 juillet, 10, 17 et 22 août, et 5 septembre 1838.

1847 : « Du gouvernement des tribus. Chrétiens et musulmans, Français et Algériens », *Revue de l'Orient et de l'Algérie*, 1847, II (oct.-nov.), pp. 241-259 et 351-359 ; tiré à part à Paris : J. Rouvier, 1848.

1852 : « Une conversion à l'islamisme », *La Revue de Paris*, juillet 1852, 111-126.

---

<sup>16</sup> BEHAGEL [URBAIN, Ismaïl], « Le culte musulman », *L'Époque* du 16 juillet 1865.

<sup>17</sup> [URBAIN, Ismaïl], *Lettres algériennes* n° VI, 04/09/1876.



- 1854 : « Le Koran et les femmes arabes », *La Revue de Paris*, t. XX, 15 mars 1854, 887-900.
- 1856 : *De la tolérance dans l'islamisme*, tiré à part de la *Revue de Paris*, t. XXXI, 1<sup>er</sup> avril 1856, pp. 63-81 ; tiré à part à Paris : Impr. De Pillet fils aîné, 1856. Ce livre a été réédité par Sadek Sellam dans URBAIN, Ismaïl & RIZA, Ahmed, *Tolérance de l'islam*, Saint-Ouen : Centre Abaad, 1992.
- 1865 : sous le nom d'Arthur-Alexandre Behaghel, plusieurs articles de *L'Époque* en juillet 1865, et notamment « Le culte musulman », daté du 16 juillet.
- 1876 : « Les musulmans d'Orient et les musulmans d'Algérie », un des sujets traités dans les « Lettres algériennes » n° I, *La Liberté* du 23 juin ; « Le culte chrétien en Orient, plus libre, traité avec plus de dignité que le culte musulman en Algérie », un des thèmes traités dans les « Lettres algériennes » n° VI, *La Liberté* du 4 septembre.
- 1883 : intervention dans la polémique Renan/Afghānī : *Lettre à Gustave d'Eichthal* du 06 avril 1883, ms. BnF, Arsenal 13744/26 : « L'Islamisme et la science » (en langue arabe), *Al-Baṣīr*, n° 78 du 03 mai 1883 ; « On nous écrit d'Alger. 3 mai », *Journal des débats* du 08 mai 1883.

## Sources secondaires

- 2019 : LAFFITTE, Roland & LEFKIR-LAFFITTE, Naïma, *L'Orient d'Ismaïl Urbain d'Égypte en Algérie*, 2 vol, Paris : Geuthner.
- 2016 : LEVALLOIS, Michel & RÉGNIER, Philippe (dir.), *Les Saint-Simoniens dans l'Algérie du XIX<sup>e</sup> siècle. Le combat du Français musulman Ismaïl Urbain*, Actes du Colloque organisé sur le thème « Ismaïl Urbain, les Saint-simoniens et le Monde franco-musulman » à l'occasion du bicentenaire de la naissance d'Ismaïl Urbain, et tenu à Paris le 24 novembre 2012 à la Bibliothèque de l'Arsenal, et le 25 novembre 2012 à l'Institut du Monde arabe, Paris : Riveneuve ; et notamment, dans cet ouvrage, LAFFITTE, Roland, « Le regard d'Ismaïl Urbain sur l'Islam », pp. 187-203.
- 2012 : LEVALLOIS, Michel, *Royaume arabe ou Algérie franco-musulmane (1848 – 1870)*, Paris : Riveneuve Éditions.
- 2005 : LEVALLOIS, Anne, *Les Écrits autobiographiques d'Ismaïl Urbain : Homme de couleur, saint-simonien et musulman (1812-1884)*, Paris : Maisonneuve & Larose.
- 2001 : LEVALLOIS, Michel, *Ismaïl Urbain : une autre conquête de l'Algérie*, Paris : Maisonneuve & Larose, 2001.